

Devant cette Commission le Gouvernement canadien et d'autres gouvernements se sont faits les co-parrains d'une résolution demandant avec instance la coordination de l'assistance des Nations Unies dans le domaine de l'habitation. Nous croyons savoir que le Secrétaire général a obtenu l'avis d'experts sur la gestion, l'organisation et l'administration de programmes internationaux d'habitation et nous attendons avec un vif intérêt le rapport de ces études.

Je l'ai dit antérieurement, le Gouvernement de mon pays a eu l'honneur de participer pour la première fois aux travaux de la Commission des droits de l'homme et s'est intéressé tout particulièrement à l'élaboration du projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. J'aimerais signaler aux autres délégués le souci d'objectivité qui guide la Commission dans l'élaboration des avant-projets. Monsieur le Président, nous devons tous, à mon avis, nous efforcer d'apprécier la somme de labeur et le véritable esprit de coopération qui animent les délibérations de la Commission lors de l'élaboration de textes qui sont transmis à notre Comité pour examen. Ne perdons jamais de vue que la Commission des droits de l'homme se compose de représentants gouvernementaux de rang supérieur, dont plusieurs ont une longue expérience de ces questions.

Un autre aspect du Rapport que nous aimerions signaler brièvement, c'est l'allusion à l'excellent travail sur la peine capitale préparé par M. Marc Ancel. Je tiens à signaler que la législation interne du Canada à ce sujet a subi des modifications considérables depuis quelques années. Par suite des amendements apportés à notre code criminel, la peine de mort ne s'applique au Canada qu'à de rares crimes passibles de cette peine et en des circonstances extrêmes. C'est donc avec beaucoup de consternation que nous apprenons que dans certains pays elle est appliquée aux crimes d'ordre économique. De telles pratiques nous paraissent rappeler l'époque féodale plutôt que celle du monde où nous vivons et de celui que nous voulons organiser pour demain.

La Délégation canadienne se réjouit de ce que le Secrétariat entreprendra des études pour déterminer le rôle que joue la femme dans la vie publique. L'enseignement général et la formation professionnelle sont